

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 12 Mars 2018

Objet

**Association
Hauts de
Garonne
Développement-
Subvention 2018
- Autorisation**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 6 mars 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON, M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY (1 à 7), M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme BONNAL (1 à 8 et 10 à 11), Mme LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. DANDY, M. BAGILET, Mme LARUE, M. LERAUT, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, M. CALT, Mme VELU, M. BELLOC, M. HADON, M. DROILLARD

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

32

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Mme C. LACUEY (8 à 11) à M. J-J. PUYOBRAU
Mme MILLORIT à Mme GRANJEON
Mme BONNAL (9) à Mme COLLIN - M. RAIMI à M. DANDY
Mme FEURTET à M. ROBERT**

Mme Liliane REMAUT a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la réussite de certains projets est subordonnée à une réelle intercommunalité. Il est donc proposé, comme les années précédentes, de confier certaines missions à l'association Hauts de Garonne Développement, notamment en matière d'aménagement du territoire, d'économie et d'emploi.

En 2017, l'Agence Hauts de Garonne Développement s'est investie dans :

- le soutien à la création, à l'implantation et au développement des entreprises,
- l'animation et gestion de pépinière, la conduite d'actions de rayonnement économique avec les Clubs d'entreprises et les acteurs de l'économie,
- la participation aux actions économiques concertées et animées par Bordeaux Métropole et les autres partenaires.

L'agence Hauts de Garonne Développement, pour 2017, a recensé 1864 bénéficiaires au titre d'ateliers de sensibilisation, petits déjeuners, de visites des entreprises et de rencontres des chefs d'entreprises. Sur ce total, 267 concernaient des floiracais ; plus précisément les floiracais ont sollicité Hauts de Garonne Développement selon les axes suivants :

- Création d'entreprise : 3
- Recherche de locaux : 28
- Légalisation projet : 40
- Sensibilisation entrepreneuriat : 35 dont 3 sont en cours de création d'entreprise (source « les chiffres clés de l'agence en 2017 sur la commune de Floirac doc. ci-joint)

Le montant de la cotisation lié au fonctionnement de Hauts de Garonne Développement est fixé à la somme globale de 17 142€ au titre de l'année 2018. Ce dernier est calculé sur la base du nombre d'habitant de la Commune.

Ces missions donnent lieu au versement d'une subvention communale qui, pour l'année 2018, s'élève à 17 142€. Par ailleurs, l'ensemble des missions est inscrit au sein de la convention ci-jointe entre la Ville et l'association.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;

Vu la demande de l'Association « Hauts de Garonne Développement » ;

Vu le bilan 2017 pour la Ville de Floirac ci-joint ;

Vu l'avis de la Commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la ville et Démocratie Participative du 27 février 2018 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE le versement de la subvention communale de 17 142€ à Hauts de Garonne Développement.

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2018 Chap. 65 - Article 6574-824.

Nombre de votants : 31
Suffrages exprimés : **31**
 Pour : 31
 Contre :
 Abstention :

*Ainsi délibéré, le jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 13 mars 2018

Le Maire,

